

RÈGLEMENT DU CONCOURS ARABESQUE 2025

La 5ème édition du concours aura lieu le dimanche 23 février 2025 au complexe Alain JARSAILLON à BEAUGENCY(Loiret).

Prise de plateau possible le samedi 22 février 2025. Clôture des inscriptions le 15 janvier 2025.

Samedi 22 février :

- **Master class** par Cyrille ATANASSOFF de 13h30 à 15h (ouverte à tous)
- **Cours d'expression scénique et artistique du ballet de Maurice Béjart** par Sylvia Printemps, élève de Maurice Béjart de 15h15 à 16h45 (ouvert à tous)
- **Evaluation obligatoire pour les candidats préprofessionnels** par Guy POGGIOLI de 17h à 18h30



1- JURY

Le jury est composé de personnes reconnues dans le monde de la danse classique. Ses décisions sont sans appel.

2- CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Être âgé(e) **de 7 ans à 25 ans** le jour du concours. Catégorie spéciale pour les plus de 25 ans, (sélection sur vidéo au moment de l'inscription). Présenter des chorégraphies classiques ou néo-classiques.

Trois catégories : AMATEUR, AMATEUR-AVANCE et PRE-PROFESSIONNELLE :

- **Catégorie amateur :** candidats qui ne se lancent pas dans une carrière professionnelle.
- **Catégorie amateur-avancé :** candidats qui ne se lancent pas dans une carrière professionnelle mais qui ont l'expérience des concours.
- **Catégorie préprofessionnelle :** candidats qui ont pour objectif une carrière professionnelle et seront jugés en tant que tels. **Uniquement pour cette catégorie, il y aura :**
 - Une évaluation le samedi 22 février donné par Guy POGGIOLI
 - Des éliminatoires : en costumes
 - Un final

Le jury se réserve le droit de reclasser un candidat s'il juge qu'il ne s'est pas présenté dans la catégorie adaptée.

Chaque candidat.e peut présenter plusieurs passages.

3- DURÉE DES MUSIQUES :

Pour les variations :

Les **deux** premiers niveaux : minimum 1mn, maximum : 1mn30. Les **autres** niveaux : minimum 1mn 15, maximum 2mn.

Pour les pas de deux, chorégraphie libre et groupe, chorégraphie libre :

Tous les niveaux : minimum 1mn30, maximum 3mn30.

4- MODALITÉS DE PARTICIPATION :

Les inscriptions peuvent se faire :

- **En candidats libres**, pour les candidat(e)s se présentant hors d'une école ou seul de leur école.
- Ou **présentés par une école**, à partir de 2 candidats.

I. Candidats libres :

A - Variation

a) Variation libre

6 niveaux :

- Fille : Marie **TAGLIONI** / Garçon : Vaslav **NIJINSKI** : 7-8 ans.
- Fille : Anna **PAVLOVA** / Garçon : Jean **BABILEE** : 9-10 ans.
- Fille : Liane **DAYDÉ** / Garçon : **Cyrille ATANASSOFF**: 11-12 ans.
- Fille : Noella **PONTOIS** / Garçon : Michaël **DENARD** : 13-14 ans (1/2 pointes ou pointes).
- Fille : Sylvie **GUILLEM** / Garçon : Mikhael **BARYSHNIKOV** : à partir de 15 ans et jusqu'à 24 ans (pour les amateurs et amateurs avancés : 1/2 pointes ou pointes, et pour les pré-professionnels : pointes).
- Filles Aurélie **DUPONT** / Garçon : Manuel **LEGRIS** : à partir de 25 ans (pour les amateurs et amateurs avancés : 1/2 pointes ou pointes, et pour les pré-professionnels : pointes).

Les variations sont présentées en tunique ou en costume.

b) Variation de répertoire :

Accessible uniquement aux catégories amateur-avancé et préprofessionnelle

Pour les filles, les variations de répertoire peuvent être présentées sur demi-pointes entre 12 et 13 ans et sur pointes à partir de 13 ans.

Possibilité de présenter les variations de répertoire issues des ballets suivants :

Le lac des Cygnes, la Belle au bois dormant, Casse-Noisette, Don quichotte, Coppélia, La Fille mal Gardée, Esméralda, Diane et Actéon, Le Corsaire, la Bayadère, la Source, Sylvia, Le Carnaval de Venise , Arlequinade, La Sylphide, Les Sylphides , Flammes de Paris, Halte de Cavalerie, La fête des fleurs à Genzano, Napoli, Paquita, Le petit cheval bossu, Giselle, Raymonda, Grand pas de quatre, Grand pas classique, le Bal des Cadets, la Fille du Pharaon, Le Talisman , Pas de quatre de Pagni.

Pour toutes autres variations, merci de nous fournir l'autorisation de l'auteur.

4 niveaux :

- Fille : Liane **DAYDE** / Garçon : **Cyrille ATANASSOFF** : 12 -13 ans.
- Fille : Noella **PONTOIS** / Garçon : Michaël **DENARD** : 13-14 ans.
- Fille : Sylvie **GUILLEM** / Garçon : Mikhael **BARYSHNIKOV** : à partir de 15-24 ans.
- Filles Aurélie **DUPONT** / Garçon : Manuel **LEGRIS** : à partir de 25 ans.

B - Pas de deux et Duos

a) Chorégraphie libre

Durée des musiques de 1 minute 30 à 3 minutes 30.

La moyenne des âges définit le niveau dans lequel les candidat.e.s doivent se présenter.

5 niveaux :

- Pierre **BEAUCHAMPS** : 7-10 ans sur 1/2 pointes.
- Marius **PETIPA** : 10-13 ans sur 1/2 pointes ou sur pointes.
- George **BALANCHINE** : 13-16 ans sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, sur pointes pour la catégorie pré-pro.
- Serge **LIFAR** : A partir de 15 ans et jusqu'à 24 ans, sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, sur pointes pour la catégorie pré-pro.
- Maurice **BEJART** : A partir de 25 ans, sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, et sur pointes pour la catégorie pré-pro.

Ces chorographies sont présentées en tenue de cours ou en costume.

b) Chorégraphie de répertoire :

Accessible uniquement aux catégories amateur-avancé et préprofessionnelle

La moyenne des âges définit le niveau dans lequel les candidat(e)s doivent se présenter.

Pour les filles, les pas de deux de répertoire doivent être présentés sur pointes.

Possibilité de dérogation d'âge. Variations de répertoire issues des ballets suivants :

Le lac des Cygnes, la Belle au bois dormant, Casse-Noisette, Don quichotte, Coppélia, La Fille mal Gardée, Esméralda, Diane et Actéon, Le Corsaire, la Bayadère, la Source, Sylvia, Le Carnaval de Venise , Arlequinade, La Sylphide, Les Sylphides , Flammes de Paris, Halte de Cavalerie, La fête des fleurs à Genzano, Napoli, Paquita, Le petit cheval bossu, Giselle, Raymonda, Grand pas de quatre, Grand pas classique, le Bal des Cadets, la Fille du Pharaon, Le Talisman, Pas de quatre de Pagni.

Pour toutes autres variations, merci de nous fournir l'autorisation de l'auteur.

3 niveaux :

- George **BALANCHINE** : 13-16 ans.
- Serge **LIFAR** : A partir de 16 ans et jusqu'à 24 ans.
- Maurice **BEJART** : A partir de 25 ans.

Ces chorégraphies sont présentées en costume.

II. Candidats présentés par une école (à partir de 2 candidats) :

A - Variation

a) Variation de cours

Chaque professeur crée une chorégraphie pour un groupe d'élèves de même niveau. Il n'est pas possible de reprendre des variations imposées d'autres concours.

7 niveaux :

- **GRAINE D'ÉTOILE JUNIOR** : 7-8 ans.
- **GRAINE D'ÉTOILE** : 8-9 ans.
- **ESPOIR** : 9-11 ans.
- **QUADRILLE** : 11-13 ans (1/2 pointes et/ou pointes).
- **CORYPHÉE** : 13-15 ans (1/2 pointes et/ou pointes).
- **SUJET** : à partir de 15 ans et jusqu'à 24 ans (pour les amateurs et amateurs avancés : 1/2 pointes et/ou pointes et pour les préprofessionnels : pointes).
- **PASSIONNE** : à partir de 25 ans. (pour les amateurs et amateurs avancés : 1/2 pointes et/ou pointes et pour les préprofessionnels : pointes).

Les variations sont présentées : **Filles**, en tunique avec ou sans jupette. **Garçons**, en collant gris ou noir et haut blanc.

b) Variation libre

6 niveaux :

- Fille : Marie **TAGLIONI** / Garçon : Vaslav **NIJINSKI** : 7-8 ans.
- Fille : Anna **PAVLOVA** / Garçon : Jean **BABILEE** : 9-10 ans.
- Fille : Liane **DAYDÉ** / Garçon : **Cyrille ATANASSOFF**: 11-12 ans.
- Fille : Noella **PONTOIS** / Garçon : Michaël **DENARD** : 13-14 ans (1/2 pointes ou pointes).
- Fille : Sylvie **GUILLEM** / Garçon : Mikhael **BARYSHNIKOV** : à partir de 15 ans et jusqu'à 24 ans (pour les amateurs et amateurs avancés : 1/2 pointes ou pointes, et pour les pré-professionnels : pointes).
- Filles Aurélie **DUPONT** / Garçon : Manuel **LEGRIS** : à partir de 25 ans (pour les amateurs et amateurs avancés : 1/2 pointes ou pointes, et pour les pré-professionnels : pointes).

Les variations sont présentées en tunique ou en costume.

c) Variation de répertoire

Accessible uniquement aux catégories amateur-avancé et préprofessionnelle

Pour les filles, les variations de répertoire peuvent être présentées sur demi-pointes entre 12 et 13 ans et sur pointes à partir de 13 ans.

Possibilité de présenter les variations de répertoire issues des ballets suivants :

Le lac des Cygnes, la Belle au bois dormant, Casse-Noisette, Don quichotte, Coppélia, La Fille mal Gardée, Esméralda, Diane et Actéon, Le Corsaire, la Bayadère, la Source, Sylvia, Le Carnaval de Venise , Arlequinade, La Sylphide, Les Sylphides , Flammes de Paris, Halte de Cavalerie, La fête des fleurs à Genzano, Napoli, Paquita, Le petit cheval bossu, Giselle, Raymonda, Grand pas de quatre, Grand pas classique, le Bal des Cadets, la Fille du Pharaon, Le Talisman , Pas de quatre de Pagni.

Pour toutes autres variations, merci de nous fournir l'autorisation de l'auteur.

4 niveaux :

- Fille : Liane **DAYDE** / Garçon : **Cyrille ATANASSOFF** : 12 -13 ans.
- Fille : Noella **PONTOIS** / Garçon : Michaël **DENARD** : 13-14 ans.
- Fille : Sylvie **GUILLEM** / Garçon : Mikhael **BARYSHNIKOV** : à partir de 15-24 ans.
- Filles Aurélie **DUPONT** / Garçon : Manuel **LEGRIS** : à partir de 25 ans.

Les variations sont présentées en **costume**.

B - Pas de deux et Duos

a) Chorégraphie libre

Durée des musiques de 1 minute 30 à 3 minutes 30.

La moyenne des âges définit le niveau dans lequel les candidat.e.s doivent se présenter.

5 niveaux :

- Pierre **BEAUCHAMPS** : 7-10 ans sur 1/2 pointes.
- Marius **PETIPA** : 10-13 ans sur 1/2 pointes ou sur pointes.
- George **BALANCHINE** : 13-16 ans sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, sur pointes pour la catégorie pré-pro.
- Serge **LIFAR** : A partir de 15 ans et jusqu'à 24 ans, sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, sur pointes pour la catégorie pré-pro.
- Maurice **BEJART** : A partir de 25 ans, sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, et sur pointes pour la catégorie pré-pro.

Ces chorographies sont présentées en tenue de cours ou en costume.

b) Chorégraphie de répertoire

Accessible uniquement aux catégories amateur-avancé et préprofessionnelle

La moyenne des âges définit le niveau dans lequel les candidat(e)s doivent se présenter.

Pour les filles, les pas de deux de répertoire doivent être présentés sur pointes.

Possibilité de dérogation d'âge. Variations de répertoire issues des ballets suivants :

Le lac des Cygnes, la Belle au bois dormant, Casse-Noisette, Don quichotte, Coppélia, La Fille mal Gardée, Esméralda, Diane et Actéon, Le Corsaire, la Bayadère, la Source, Sylvia, Le Carnaval de Venise , Arlequinade, La Sylphide, Les Sylphides , Flammes de Paris, Halte de Cavalerie, La fête des fleurs à Genzano, Napoli, Paquita, Le petit cheval bossu, Giselle, Raymonda, Grand pas de quatre, Grand pas classique, le Bal des Cadets, la Fille du Pharaon, Le Talisman, Pas de quatre de Pugni.

Pour toutes autres variations, merci de nous fournir l'autorisation de l'auteur.

3 niveaux :

- George **BALANCHINE** : 13-16 ans.
- Serge **LIFAR** : A partir de 16 ans et jusqu'à 24 ans.
- Maurice **BEJART** : A partir de 25 ans.

Ces chorographies sont présentées en costume.

C - Groupes

a) Chorégraphie libre

Groupe à partir de 3 personnes. La moyenne des âges définit le niveau dans lequel le groupe doit se présenter. Durée des musiques de 1 minute 30 à 3 minutes 30.

La moyenne des âges définit le niveau dans lequel les candidat.e.s doivent se présenter.

5 niveaux :

- Pierre **BEAUCHAMPS** : 7-10 ans sur 1/2 pointes.
- Marius **PETIPA** : 10-13 ans sur 1/2 pointes ou sur pointes.
- George **BALANCHINE** : 13-16 ans sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, sur pointes pour la catégorie pré-pro.
- Serge **LIFAR** : A partir de 15 ans et jusqu'à 24 ans, sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, sur pointes pour la catégorie pré-pro.
- Maurice **BEJART** : A partir de 25 ans, sur 1/2 pointes ou sur pointes pour la catégorie amateur et amateur avancé, et sur pointes pour la catégorie pré-pro.

Ces chorégraphies sont présentées en tenue de cours ou en costume.

b) Chorégraphie de répertoire

Accessible uniquement aux catégories amateur-avancé et préprofessionnelle

La moyenne des âges définit le niveau dans lequel les candidat(e)s doivent se présenter.

Pour les filles, les pas de deux de répertoire doivent être présentés sur pointes.

Possibilité de dérogation d'âge. Variations de répertoire issues des ballets suivants :

Le lac des Cygnes, la Belle au bois dormant, Casse-Noisette, Don quichotte, Coppélia, La Fille mal Gardée, Esméralda, Diane et Actéon, Le Corsaire, la Bayadère, la Source, Sylvia, Le Carnaval de Venise , Arlequinade, La Sylphide, Les Sylphides , Flammes de Paris, Halte de Cavalerie, La fête des fleurs à Genzano, Napoli, Paquita, Le petit cheval bossu, Giselle, Raymonda, Grand pas de quatre, Grand pas classique, le Bal des Cadets, la Fille du Pharaon, Le Talisman, Pas de quatre de Pugni.

Pour toutes autres variations, merci de nous fournir l'autorisation de l'auteur.

3 niveaux :

- George **BALANCHINE** : 13-16 ans.
- Serge **LIFAR** : A partir de 16 ans et jusqu'à 24 ans.
- Maurice **BEJART** : A partir de 25 ans.

Ces chorégraphies sont présentées en costume.

5- NOTATION :

Chaque passage aura 2 notes :

Une note **artistique** sur **8** et une note **technique** sur **12**.

6- SCÈNE :

Scène plate de 14m de large (11 m 50 rideaux ouverts) et de 7m de profondeur.

Entrée et sortie des deux côtés.

7- INSCRIPTIONS :

Les inscriptions peuvent être en candidat libre ou groupées par écoles.

Les dossiers doivent être renvoyés **complets** à l'adresse suivante : **Concours Arabesque, Anne Duchemin ; 11 avenue du Colonel Morlaix Demozay ; 45190 Beaugency**

*L'inscription des **candidats libres** sera validée et définitive à réception de la totalité des pièces suivantes :*

- Fiche d'inscription téléchargeable sur le site du concours **entièrement remplie**
- Une copie de la carte d'identité ou du livret de famille du ou des candidats (groupes)
- Le paiement des droits d'inscription par **chèque bancaire** à l'ordre "LE MONDE DE LA DANSE" avec le nom du candidat au dos. Les virements sont uniquement acceptés pour les candidat(e)s internationaux (nous contacter).
- Le fichier musique au format WAV ou Mp3

*L'inscription des **candidats présentés par des écoles** sera validée et définitive à réception de la totalité des pièces suivantes :*

- Fiches d'inscription du professeur **entièrement remplie**.
- Fiches d'inscriptions élèves téléchargeables sur le site du concours **entièrement remplies**
- Une copie de la carte d'identité ou du livret de famille du ou des candidats (groupes)
- Le paiement **GLOBAL** des droits d'inscription par **chèque bancaire** à l'ordre "LE MONDE DE LA DANSE". Les virements ne sont pas acceptés sauf pour les candidats internationaux.
- Les musiques des candidats au format WAV ou Mp3

Un e-mail de confirmation sera alors adressé au candidat libre ou au professeur.

Les droits d'inscription :

- Une variation individuelle **60 euros**
- Seconde variation individuelle : **30 euros supplémentaires**
- Pas deux : **40 euros par candidats**
- Groupe à partir de 3 candidats : **30 euros par candidats**

Pour les candidats en **catégorie préprofessionnelle**, un règlement de **15 euros** est demandé pour la participation au cours obligatoire du samedi.

Clôture des inscriptions : 15 janvier 2025.

Si le nombre de candidats est atteint, les organisateurs se réservent le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite.

8-CONVOCATION :

Suite à votre inscription, le planning du concours fait office de convocation. Il vous sera envoyé par mail. Si vous ne la recevez pas, veuillez nous contacter par mail.

9- MUSIQUES :

A envoyer par mail ou WeTransfer avant le 15 janvier 2025 à l'adresse: arabesque.beaugency@gmail.com. Seuls les fichiers WAV et MP3 de bonne qualité sont acceptés. Merci d'avoir également une clé USB avec la musique le jour du concours.

10- LES PRIX et LES RÉCOMPENSES :

Les variations de cours seront récompensées par des prix :

- **Premier prix avec félicitations du jury** : au-dessus de 19
- **Premier prix à l'unanimité** : moyenne entre 18 et moins de 19
- **Premier prix** : moyenne entre 16 et moins de 18
- **Second prix** : moyenne entre 14 et moins de 16
- **Troisième prix** : moyenne entre 12 et moins de 14
- **Première mention** : moyenne entre 10 et moins de 12
- **Seconde mention** : moyenne entre 8 et moins de 10
- **Encouragement** : moins de 8

Les variations libres, pas de deux, et groupes, libre et répertoire, seront récompensées par des médailles :

- **Médaille d'or avec félicitation du jury** : au-dessus de 19
- **Médaille d'or à l'unanimité** : moyenne entre 18 et moins de 19
- **Médaille d'or** : moyenne entre 16 et moins de 18
- **Médaille d'argent** : moyenne entre 14 et moins de 16
- **Médaille de bronze** : moyenne entre 12 et moins de 14
- **Premier accessit** : moyenne entre 10 et moins de 12
- **Second accessit** : moyenne entre 8 et moins de 10
- **Encouragement** : moins de 8

PRIX SPÉCIAUX :

- **PRIX LIANE DAYDE** : 100 € + stage
- **PRIX CYRILLE ATANASSOFF** : 100 € + stage

Catégorie Amateur :

- **PRIX ARABESQUE** variation individuelle : 100 € + stage
- **PRIX ARABESQUE** pas de deux/duos/groupes : 100 € + stage
- **COUP DE CŒUR du JURY - AMATEUR** : 100 € + stage

Catégorie Amateur-Avancé :

- **PRIX ARABESQUE** variation individuelle : 100 € + stage
- **PRIX ARABESQUE** pas de deux/duos/groupes : 100 € + stage
- **COUP DE CŒUR du JURY - AMATEUR AVANCE** : 100 € + stage

Catégorie Préprofessionnelle :

- **GRAND PRIX ARABESQUE** variation individuelle : 100 € + stage
- **GRAND PRIX ARABESQUE** pas de deux/duos/groupes : 100 € + stage
- **COUP DE CŒUR du JURY - PRÉ-PROFESSIONNEL** : 100 € + stage

Les niveau du stage est proposé en fonction du Prix spécial.

11-PASSAGES DES CANDIDATS :

L'ordre de passage se fera en fonction de l'âge au jour du concours.

L'appel des candidats se fera 15mn avant le passage de la catégorie. Toute personne absente sera éliminée.

12-RESPONSABILITÉS :

Le comité organisateur n'assume aucune responsabilité pour tout accident corporel ou préjudice matériel causés à toute personne ou subis par elle, tant au cours des épreuves ou des déplacements organisés par le concours. Les candidats doivent s'assurer eux-mêmes contre les accidents, la maladie et le vol.

Un candidat se présentant au concours avec un handicap ou une blessure ne lui permettant pas de participer au concours ne sera pas pris en charge par le comité organisateur.

13-SÉCURITÉ :

Afin de respecter les normes de sécurité du théâtre, nous remercions par avance les candidats, professeurs et parents de se munir de leurs badges nominatifs, de leurs billets ou de leurs laissez-passer.

14-REMBOURSEMENT :

En cas de désistement pour raison médicale, les frais d'inscription seront remboursés, déduction faite des **15 euros d'adhésion** qui restera acquis à l'association, sous réserve de réception du certificat médical sous 15 jours, cachet de la poste faisant foi.

Si toutefois le concours était annulé par l'Organisateur, les frais d'adhésion et d'inscription seraient remboursés.

15-PRISES DE VUE et VIDÉO :

Les prises de vue (photos, vidéo ...) seront prises par des professionnels, il ne sera pas possible de prendre des photos et vidéos pendant la durée du concours.

En s'inscrivant au concours, le ou la candidat(e) accepte que ' LE MONDE DE LA DANSE ' utilise son image le cas échéant sur différents supports de communication.